

da

FEUILLE

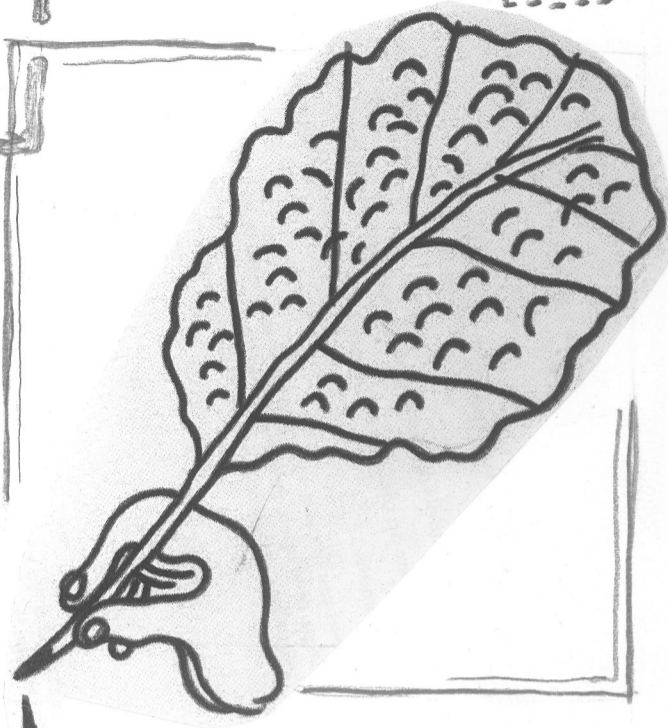
de

CHOU

DE LA CASSINE

PRODUCTION
LOCALE

JOURNAL HAZARDOUSAIRE
- JANVIER 2015 - N° 0001 -



Vous avez devant vous notre petit journal. Il donne des infos sur le quartier et ses transformations, sur nos activités et surtout il nous met en lien.

Qui sommes nous? Nous sommes des personnes qui vivons le quartier: nous habitons à Chambéry ou à côté, à la Cassine, nous y jardinons, nous y bricolons, nous y passons du bon temps. Et ce faisant, nous réfléchissons au devenir du quartier. Car nous voulons autre chose qu'un centre d'affaires: nous préférons les petits cafés aux chaînes de restauration industrielle, les logements aux immeubles de bureaux, les

jardiniers aux investisseurs immobiliers, les épiciers aux ...

Traders à Grande Vitesse. Le collectif ZAD-Cassine est né autour de ces envies d'un quartier différent. Depuis cet automne, nous nous retrouvons pour discuter et construire. Ce sont de riches moments: chacun apporte aux autres ses expériences et ses savoirs. Nous avons déjà construit une yourte en bambous qui accueille petits et grands pour diverses activités.

Rencontrons-nous Samedi 10 Janvier. Ou un mercredi. Ou bien écrivez-nous: collectif.zad.cassine@riseup.net

Y s'Passé quoi ?

SAMEDI 10 JANVIER

14h chantier ouvert à toutes
16h gouter partagé!

CHAQUE MERCREDI APRES
ateliers divers (bricolage, construction, déco, etc.)

CHAQUE VENDREDI 19H
réunion du collectif

VIENS Y DONC!*

bonnes nouvelles

- * Viens y donc parce que:
- c'est achement enrichissant
 - c'est tellement mieux que la télé-
 - plus on est de fous
 - c'est sûr, toi tu as des choses à apporter...

PORTRAIT DE QUARTIER: [A chaque n° un entretien avec un habitant. Aujourd'hui: L. 65 ans]

- Alors dis moi, comment investis tu ton quartier? - Peu à mon goût. Je fais trop de choses: du jardin, de la montagne, de la politique... Et alors, comment vois-tu ton quartier? J'ai de bonnes relations avec mes voisins, mais on court tous, alors on ne se voit pas trop... J'aimerais qu'il y ait, peut être pour créer plus de liens, plus de petits commerces et de commodités proches: boulangerie, poste, médecin... Mais si il y a un centre d'affaires... ce n'est pas ça qui va ramener une épicerie... Puis les impôts vont sûrement grimper... Un centre d'affaires? comment le sais-tu? Ça fait 20 ans... Puis ils ont commencé à détruire récemment des maisons, des entreprises... Alors on voit, mais je le sais surtout par mes réseaux politiques. Ils veulent maintenant détruire la tour H au bout du quartier, d'autres maisons, les jardins familiaux... les gens se sont un peu mobilisés lors de l'annonce de la construction du pont Cassine - Gambetta,

notamment via une pétition, mais les gens se sentent peu concernés... Les habitants de la Tour H ont l'air touché quand même... Et toi, il y a des choses qui te touchent? Ben tout ça me touche, mais en ce moment, ce qui m'ébranle, c'est la pépinière Cholat. Ils sont en train de creuser la butte attenante aux pépinières, et cela impacte sur l'isolation phonique de la VRU (Voie Rapide Urbaine) et sur la pollution. Alors j'entends plus la circulation, je tousse plus et je commence à voir derrière la butte! Et tu leur en a parlé? Au début oui, mais ils nous ont répondu que chez eux ils faisaient ce qu'ils voulaient... Depuis, on n'a plus rien dit...

à la
Cassine
c'est sûr
ya un
TRUC
à creuser!

Parlons peu ... Parlons Cassine :

leur(s) projet(s),
à qu(o)i ça (des) sert,
où ils en sont,
etc...

La Cassine, vous connaissez ?

C'est le quartier de Chambéry qui se situe derrière la gare SnCF, au pied des Hauts de Chambéry.

Aujourd'hui, le quartier se compose encore de logements, de jardins potagers et de locaux d'activités, mais sa démolition en vue de sa "requalification" a commencé.

Détruire pour faire quoi ?

La ville de Chambéry et la communauté d'agglomération de Chambéry Métropole veulent mettre la main sur cet espace afin de le transformer en centre d'affaires.

En 1996 déjà, une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) est déclarée : elle s'étend sur 7 ha et permet à Chambéry Métropole de préempter ce qui s'y trouve et de "constituer une réserve foncière pour préserver les possibilités d'accueil de nouvelles activités économiques et le développement de

la gare de Chambéry." Ce classement en ZAD dure alors 14 ans, triste période durant laquelle de nombreux terrains sont rachetés et figés, laissant ainsi mourir à petit feu la vie de quartier. Aujourd'hui, Chambéry Métropole a confirmé sa volonté de détruire les 15 ha compris entre la voie rapide, les voies de chemin de fer et le Faubourg Reclus. Depuis, les destructions s'enchaînent : démolition des logements en haut du chemin de la Cassine, murage des maisons attenantes aux jardins, annonce de la destruction de la tour H... 20 ans ! Cela fait bientôt 20 ans que la ville et l'agglomération travaillent à la réalisation d'un projet destructeur et inutile, sans le consentement des personnes qui vivent le quartier : qui y travaillent, y habitent ou s'y retrouvent.



BREF,

VOILA QUOI...

C'est l'hiver ! Pour fêter ça, l'agglomération a muré deux maisons vides. Depuis, elle les fait surveiller par une société privée.

Encore de l'argent public jeté par les fenêtres !

D'ailleurs, n'en manquera-t-il pas un peu pour finir la passerelle ?

Le centre d'affaires devrait s'arrêter à la VRU.

Alors : pourquoi détruire la tour H ? parce qu'elle est moche, pauvre et vieille ?

Exprime-toi !

LE PLAN URBANISTIQUE ET SOCIAL DES VILLES CONTRAINT, ÉTOUFFE, ENTRAVE LA CREATIVITÉ DE L'ÊTRE HUMAIN, LAQUELLE SE MANIFESTE DANS LES LIMITES D'UN SYSTÈME RÉPRESSIF ORGANISÉ PAR DES LOIS. PLAN URBANISTIQUE : (1) L'ARCHITECTURE, HERMÉTIQUE, MODULAIRE, QUI SUFFIT À ELLE-MÊME DANS SA REPRODUCTION, PRIVÉE ; (2) LE RÉSEAU ROUTIER, CONÇU ET RÉALISÉ PRINCIPALEMENT POUR DES VÉHICULES À MOTEUR ET POUR UNE CIRCULATION CONSTANTE, RÉGLEMENTÉE POUR QU'ELLE SOIT TOUJOURS POSSIBLE / PLAN SOCIAL : CONSTITUÉ PAR DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES, PAR DES COMMERCES.

AUCUN LIEU N'EST LAISSÉ AU HASARD, AUCUN ENDROIT N'EST INCONDITIONNÉ ; BARS, SALLES DE JEU, PISCINES, BIBLIOTHÈQUES, MUSÉES, GALERIES D'ART, MAGASINS, JARDINS FAMILIAUX, SONT TOUS DES ENDROITS OÙ, EN DEHORS DES THÉMATIQUES PROPOSÉES, L'INTERDICTION S'IMPOSE. C'EST AUSSI LE CAS POUR LA RUE, "LIEU PUBLIC", ENTOURÉE PAR DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES ; LIEU OÙ LA CRÉATION N'EST PAS ADMISE, ET TOUT CE QU'ON PEUT FAIRE, PERMIS PAR LA LOI (MARCHÉS, BROCANTES, MANIFESTATIONS ET FÊTES), EST DE TOUTE MANIÈRE RÉGLEMENTÉ, TOUJOURS PAR DES LOIS. LE SEUL SEMBLANT DE LIBERTÉ NOUS POUVONS LE TROUVER DANS LES LIMITES DE LA TOLÉRANCE (CE N'EST PAS AUTORISÉ MAIS TOLÉRÉ) ET BIEN SÛR DANS L'ILLEGALITÉ. CONCEVOIR UNE ALTERNATIVE À CETTE STRUCTURE AVEC LES MOYENS ET LES ÉLÉMENTS DONNÉS PAR CETTE STRUCTURE REVIENT AU MÊME RESULTAT. L'OBLIGATION DE CONCEVOIR UNE ALTERNATIVE, CONSTITUE DÉJÀ UNE CONTRAINTE DE BASE.

Petite ours* : Réalisé presque sans ordinateur dans un yaourt. Commission police : E. / Commission scribe : M. Commission pigeon : E. / Commission marquetterie : M. / Rédacteur en chef : il n'y en a pas / Commission gribouillage : A. Tiré à part beaucoup d'exemplaires. Si tu (vous) aime(z) le concept : Diffuse(z), Photocopie(z) ! Pour nous contacter, nous rencontrer, nous comprendre : zadecassine.noblogs.org ou collectif.zadecassine@riseup.net Ou vous pouvez venir aux jardins (voir la rubrique y s'parse quoi ?). A Bientôt !

ours* : finc dans lequel on voit que a écrit que. En l'occurrence, il est petit.